

Érythrée : Situation des familles monoparentales

Recherche rapide de l'analyse-pays

Berne, 19 septembre 2018

Impressum

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-mail: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch
CCP dons: 10-10000-5

Versions

français, allemand

COPYRIGHT

© 2018 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne
Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

1 Introduction

Le présent document a été rédigé par l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à la suite d'une demande qui lui a été adressée. Il se penche sur la question suivante:

1. Quelle est la situation des femmes qui ont des enfants hors-mariage, qui sont divorcées ou qui élèvent seules leurs enfants en Érythrée ?

Pour répondre à cette question, l'analyse-pays de l'OSAR s'est fondée sur des sources accessibles publiquement et disponibles dans les délais impartis (recherche rapide) ainsi que sur des renseignements d'expert-e-s.

2 Stigmatisation des familles monoparentales en Érythrée

L'Érythrée est une société très religieuse et conservatrice où le mariage tient un rôle très important. Les divorces sont difficiles à obtenir et les femmes divorcées avec enfants sont victimes d'une forte stigmatisation. Selon *Refugees.dk*, la religion et la famille jouent un rôle primordial dans la culture de la société érythréenne. Les gens se marient souvent à un âge très précoce, surtout les femmes, et les mariages sont l'occasion de grandes fêtes souvent coûteuses. La place du mariage dans la société est telle qu'il est légalement très difficile de divorcer. Une raison spéciale doit être invoquée et il faut obtenir la permission du conseil local des aînés (*Refugees.dk*, 14 août 2017). D'après le *German Institute of Global and Area Studies* (GIGA), la société érythréenne est très conservatrice et il est difficile pour une femme divorcée avec enfants de se remarier (GIGA, janvier 2010).

Les grossesses hors-mariages considérées comme honteuses pour la famille. La forte stigmatisation conduit à des avortements ou force les femmes à s'exiler. Selon la docteure *Gihdey Ghebreyohans*, doyenne du *College of Health Science* d'Asmara, dans les régions montagneuses et reculées d'Érythrée, les grossesses hors-mariages sont considérées comme honteuses pour la famille et les mères sont souvent forcées de quitter la communauté ou de se faire avorter (*Gihdey Ghebreyohans et al.*, 2014-2015). Selon un rapport du *Conseil des droits de l'homme des Nations Unies* (UNHRC), datant d'avril 2015, pour beaucoup de femmes en Érythrée, la honte d'une grossesse hors-mariage, et d'avoir un enfant sans qu'un homme ne reconnaisse être le père, est telle que les mères ne retournent souvent pas chez elles [après le service national]. Elles sont alors forcées de se débrouiller seules dans un environnement qu'elles ne connaissent pas et où elles n'ont souvent aucun soutien. Certaines femmes tentent d'avorter en utilisant des méthodes traditionnelles. La peur qu'on découvre leurs grossesses est telle que certaines mères ne vont pas consulter un-e docteur-e même lorsqu'elles souffrent de douleurs dans l'abdomen (UNHRC, 5 juin 2015). Selon GIGA, l'augmentation du nombre de divorce, mais aussi de grossesses hors-mariages, forcent de plus en plus de femmes à vivre dans la rue et à mendier pour survivre (GIGA, janvier 2010). D'après l'organisation des droits humains *Human Rights Concern Eritrea* (HRCE), il existe en Érythrée une forte stigmatisation sociale à l'encontre des

femmes qui ont des grossesses hors-mariages. Celles-ci en sont souvent réduites à quitter le pays quand elles sont enceintes, parfois au péril de leurs vies (Human Rights Concern Eritrea, 13 mars 2017). Selon un courriel, daté du 12 septembre 2018, d'une personne de contact de l'OSAR, experte de l'Érythrée, dans les zones rurales où les mariages sont encore arrangés, les relations extraconjugales sont socialement taboues et les femmes qui tombent enceintes suite à ces relations font l'objet d'une forte stigmatisation sociale. Toutefois, selon une militante des droits humains érythréenne, contactée par l'OSAR, (courriel du 11 septembre 2018), si une femme et un homme décident d'élever ensemble leur(s) enfant(s) nés hors mariage, la stigmatisation est normalement moins sévère.

Risques de violences physiques ou psychologiques envers les femmes ayant eu des grossesses hors-mariage. Cas de suicide rapportés. Selon les *Critères d'admissibilité pour évaluer les besoins de protection internationale des demandeurs d'asile sur l'Érythrée*, du HCR, l'avortement est illégal en Érythrée. Dans le passé, il y a eu des cas où des grossesses hors-mariages étaient fortement condamnées par la communauté et pouvait mener les mères à subir des violences physiques et psychologiques pouvant parfois mener à la mort (UNHCR, 20 avril 2011). Selon la docteure *Gihdey Ghebreyohans*, dans les régions rurales, certaines femmes qui ont des enfants hors-mariages peuvent être poussées au suicide (Gihdey Ghebreyohans et al., 2014-2015). Des cas de suicides sont aussi rapportés par le UNHRC (UNHRC, 5 juin 2015). Selon un courriel, daté du 4 septembre 2018, d'une personne de contact de l'OSAR, active au sein d'une ONG qui défend les droits humains en Érythrée, les grossesses hors-mariages, surtout dans les familles traditionnelles et religieuses, sont parfois accompagnées de violence, même si les cas de décès ou de suicide sont plutôt rares. Selon un courriel d'une experte de l'Érythrée (12 septembre 2018), la violence à l'égard des femmes ayant eu des enfants hors mariage en Érythrée n'est pas systématique, même si elle assez courante. Les risques de violence sont accentués si la femme en question n'a pas de «protecteur» masculin (comme par exemple un mari, un frère ou un père).

Les mères célibataires sont également stigmatisées dans les villes et ont des difficultés à subvenir à leurs besoins. Selon le courriel d'une militante des droits humains érythréenne, daté du 11 septembre 2018, les mères célibataires avec des enfants nés hors mariage sont également stigmatisées dans les zones urbaines, en particulier dans certains quartiers et dans les familles plus conservatrices. L'experte sur l'Érythrée (12 septembre 2018) confirme qu'il existe une stigmatisation dans les grandes villes, et notamment à Asmara, ajoutant qu'il est très difficile pour les femmes avec des enfants nés hors mariage de trouver un travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Pour ces femmes, il est également très difficile de trouver un conjoint. Dans une telle situation, certaines femmes peuvent être poussées à mendier ou à se prostituer.

Pas des foyers pour femmes, l'État n'offre que peu de protection. Selon un courriel, daté du 11 septembre 2018, d'une personne de contact de l'OSAR, militante de droits humains érythréenne, les femmes victimes de violence ne déposent généralement pas plainte à la police par peur de représailles ou par honte. Selon un courriel, daté du 12 septembre 2018, d'une personne de contact de l'OSAR, experte de l'Érythrée, certaines femmes victimes de violence portent parfois plainte auprès de la police. Toutefois, le résultat de la procédure est souvent incertain en raison de la faiblesse de l'État de droit. En pratique, les femmes touchées par la violence sont la plupart du temps réticentes à aller voir la police et ces questions sont souvent réglées par des procédures juridiques traditionnelles. Dans ces

cas-là, un comité de médiateurs (*shemagelle*) est formé et en cas de culpabilité de l'homme la famille de la femme peut recevoir une compensation. Ce système ne fonctionne que s'il existe un réseau familial qui soutient la femme, ce qui n'est pas toujours le cas des mères non-mariées. Selon les deux personnes de contact de l'OSAR, il n'existe pas de foyer en Érythrée où des femmes avec des enfants nés hors mariage pourraient se réfugier dans le cas où elles seraient victimes de violence et de discrimination sociale.

Les enfants nés hors mariage sont stigmatisés et font souvent l'objet d'insultes. Selon un courriel, daté du 12 septembre 2018, d'une personne de contact de l'OSAR, experte sur l'Érythrée, aussi bien les mères d'enfants nés hors mariage que leurs enfants font face à une forte stigmatisation. Comme les enfants en Érythrée reçoivent généralement le prénom du père comme deuxième nom (si l'enfant s'appelle Daniel et le père s'appelle Yohannes le nom de l'enfant est donc Daniel Yohannes), si celui-ci n'est pas connu ou ne reconnaît pas l'enfant, l'enfant aura alors le nom de la mère (par exemple, Elsa). Si l'enfant s'appelle Daniel Elsa, les Érythréen-ne-s concluront immédiatement à l'existence de circonstances particulières et l'enfant fera très probablement l'objet d'une forte stigmatisation. Selon un courriel, daté du 7 septembre 2018, d'une personne de contact de l'OSAR, militante de droits humains érythréenne, les enfants nés hors-mariage sont souvent insultés, traités par exemple de «wedi sebeity» (fils de pute), de «gual sebeity» (fille de pute) ou de «dikala» (moitié).

3 Sources

Ghidey Ghebreyohans et al., 2014-2015:

« In highland societies of Eritrea, pregnancy before formal marriage is considered disgrace to the whole family. In this study about 75% of FGD discussants explained unplanned pregnancy is rampant and those girls who face this problem are inclined to take various measures: unsafe (illegal) abortion, suicide, migration to distant places, etc. Those who leave home to avoid humiliation and ridicule as a result of illegal pregnancy will have to sustain themselves and the child, and they are often forced to take cheap jobs. » Source: Ghidey Ghebreyohans et al., Burden of Reproductive Health Illiteracy in Eritrea, 2014-2015, p.294: http://khartoumspace.uofk.edu/bitstream/handle/123456789/23748/Burden_Reproductive%20Health_Ghidey%284%29.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

GIGA, janvier 2010:

« Military recruits often develop psychological disturbances due to the conflict of roles they find themselves in. In this case the husband wanted to maintain his nominal role as the family head while leaving the responsibility for his wife and child to her uncle. His reaction is atypical case of retreatism. He was alienated from his cultural roots and retreated to alcohol abuse and aggression. In such cases, the Shari'a court, the traditional function of which is to mediate in family conflicts, finds itself in an ambiguous situation as national service conscripts are no longer in a position to maintain their families. By telling Mohammed to stop his excesses, the court tried to find a solution where no genuine solution was possible; even if Mohammed had done so, he would not have been able to live up to traditional expectations

because his income was not sufficient to support his family. From Salma's point of view, her aspirations to lead a family life with a caring husband and several children were not fulfilled. **She now finds herself in the difficult position of being a divorced woman with a child, something which makes it hard for her to remarry within her conservative cultural environment. Without the support of her extended family, she would have been unable to manage her life.** Her fate is typical of the majority of mothers in Eritrea, who do not receive any support while their husbands are in the national service. [...]

There has been a steady increase in the number of beggars from year to year, with a dramatic expansion of the phenomenon in 2009.²¹ As already explained, **the Eritrean society's social security network is not based on a state welfare system but rather on solidarity networks among extended families within and outside the country. The prolonged national service has rendered this system defunct, as the members of the workforce are no longer earning enough money to support their families. In addition, increased divorce, out-of-wedlock pregnancies, and psychological disturbances are forcing more and more people to sit in the streets and beg for money.** » Source: German Institute of Global and Area Studies (GIGA), "Dreams Don't Come True in Eritrea": Anomie and Family Disintegration due to the Structural Militarization of Society, janvier 2010, p.23-26: http://repec.giga-hamburg.de/pdf/giga_10_wp119_hirt.pdf.

Human Rights Concern Eritrea, 13 mars 2017:

« **Social stigma: since it is taboo to bear a child outside of marriage, some young women decide to leave the country while they are pregnant and die in the process of crossing the border and others have drowned in the Mediterranean while trying to reach Europe.** » Source: Human Rights Concern Eritrea, Report on Women's Rights Violations in Eritrea – HRCE Report 1/2017, 13 mars 2017: <http://hrc-eritrea.org/report-on-womens-rights-violations-in-eritrea-hrce-report-12017/>.

Refugees.dk, 14 août 2017:

« **Marriage and family are the foundation for the entire culture, and the majority of Eritreans are very religious.** People often marry at a young age and it's not unusual to have many children. Women are as a rule younger than their husbands and people choose their own marriage partners, after an engagement period and with the permission of the families. Weddings are – where the budget allows – large parties with several hundred guests and can even take place in two towns over two days if the couple comes from different places.

The ceremony in the church takes several hours and even poor families scrape together the fee for a video recording and special wedding photos – although cameras and smartphones are rarities outside of the largest cities. Legally, it's very difficult to be divorced. There must be a special reason and you must also be granted permission from the local council of elders. It occurs rarely. All in all, Eritrea has a very romantic and traditional culture, where marriage plays a big role. » Source: Refugees.dk, Denmark tears Eritrean families apart, 14 août 2017: <http://refugees.dk/en/focus/2017/august/denmark-tears-eritrean-families-apart/>.

UNHCR, 20 avril 2011:

« *Abortion is illegal in Eritrea and, in the past, it has been reported that pregnancy out-of-wedlock was strongly condemned by the community and could lead to physical and psychological violence and, in some instances, death.* » Source: UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum-Seekers from Eritrea, 20 avril 2011, p. 28: www.refworld.org/docid/4dafa0ec2.html.

UN HRC, 5 juin 2015:

« *For many girls and women, the shame of being pregnant outside of marriage, without a father who acknowledges the baby prevents them from returning home to their place of origin. Instead they are forced to fend for themselves in unknown environments. Some attempt abortions via traditional methods. Reports of women pregnant from an officer committing suicide or being killed by family members have also been received. The fear of being found to be pregnant leads to young women conscripts being reluctant to seek medical attention when they suffer pain or problems in the abdomen. [...]*

A former conscript explained that some women attempted abortions using traditional methods when they are sent home. "So many of them were sent home where they performed abortion, the local way. I know some who performed abortion. Most of them would be discharged but they would not be accepted by their families and their communities." » Source: UN Human Rights Council (UN HRC), Report of the detailed findings of the Commission of Inquiry on Human Rights in Eritrea, 5 June 2015, p. 389-390: www.refworld.org/docid/55758bab4.html.